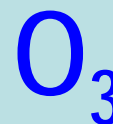




# Pollution à l' **OZONE**



Début de l'épisode  
**Jedi 1 juillet 2010**

La pollution à l'ozone atteint, actuellement et pour les jours à venir, un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population. Il est recommandé à la population et aux personnes sensibles de suivre les recommandations sanitaires ci-dessous.

• Niveau de pollution mesuré aujourd'hui,  
jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010 à 15 h

Lieu	Concentration (valeur horaire)
Epalinges	190 µg/m <sup>3</sup>
Lausanne *	146 µg/m <sup>3</sup>
Morges	184 µg/m <sup>3</sup>
Bussigny	154 µg/m <sup>3</sup>
Nyon	195 µg/m <sup>3</sup>
Montreux	184 µg/m <sup>3</sup>
Aigle	167 µg/m <sup>3</sup>
Yverdon-les-Bains	182 µg/m <sup>3</sup>
Payerne *	187 µg/m <sup>3</sup>

Valeur limite OPair: 120 µg/m<sup>3</sup>  
Seuil d'information: 180 µg/m<sup>3</sup>

• Niveau de pollution prévu  
pour demain,  
vendredi 2 juillet 2010

Malgré le développement de cumulus sur le relief et quelques averses ou orages isolés en cours d'après-midi et en soirée en montagne, la hausse attendue des températures va favoriser la formation de l'ozone.

Les concentrations de ce polluant resteront supérieures à 180 µg/m<sup>3</sup>. Il s'agit d'une **pollution marquée** à élevée.

• Évolution probable pour  
les jours à venir

Compte tenu de l'évolution des conditions météorologiques sans changements significatifs pour les prochains jours (bien ensoleillé et très chaud avec des risques d'orages isolés en fin de journée), les concentrations d'ozone mesurées resteront probablement supérieures à 180 µg/m<sup>3</sup> pendant le week-end.

Cantons voisins	Passeray (GE)	Saxon	Neuchâtel	Fribourg	*Stations NABEL
	204 µg/m <sup>3</sup>	158 µg/m <sup>3</sup>	179 µg/m <sup>3</sup>	160 µg/m <sup>3</sup>	

## LA POLLUTION À L'OZONE ENTRAÎNE UNE DIMINUTION DE LA CAPACITÉ RESPIRATOIRE

et peut provoquer des irritations des yeux, du nez et de la gorge

### COMMENT RÉAGIR pour s'en protéger ?

#### RECOMMANDATIONS SANITAIRES À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION :

- pratiquer les **activités sportives** ou physiques intenses en **matinée** (moment de la journée où la pollution à l'ozone est la moins élevée), car l'effort physique augmente le volume d'air inhalé
- éviter les autres facteurs irritants (tabac, solvants, fumées) pour ne pas aggraver les effets de l'ozone
- renoncer au port de lentilles en cas de gêne oculaire

#### RECOMMANDATIONS SANITAIRES AUX PERSONNES SENSIBLES \* :

- éviter tout effort physique l'après-midi et en début de soirée
- demander conseil à son médecin en cas d'aggravation des symptômes évocateurs (toux, gêne respiratoire, gorge, nez irrité)
- en cas d'asthme, en aucun cas modifier le traitement sans consulter son médecin

\* Les jeunes enfants, les personnes âgées et celles souffrant d'asthme, d'insuffisance respiratoire ou cardiaque

## LA POLLUTION À L'OZONE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Le comportement individuel de chaque personne peut contribuer à réduire les nuisances

### COMMENT AGIR

pour prévenir la formation d'ozone ?

#### LORS DE DÉPLACEMENTS :

- utiliser les modes de transports non polluants pour les trajets courts (**marche, vélo, ...**)
- privilégier les **transports publics**
- pratiquer le **co-voiturage**
- conduire selon la méthode **Eco-Drive®** (conduite souple, écologique et économique)

#### A LA MAISON ET AU JARDIN :

- utiliser des **produits sans ou pauvres en solvants organiques** (peintures, vernis, laques, diluants, colles)
- utiliser de l'**essence "alkylée"** (sans benzène), carburant approprié pour moteurs à deux et quatre temps (exemple: tondeuses, débroussaillères)
- Privilégier les **produits locaux**

EN SAVOIR PLUS : Service de l'environnement et de l'énergie : 021/316.43.60 / 63  
Service de la santé publique: 021/316.42.50

<http://www.vd.ch/air> : concentrations actuelles des polluants, prévision pour le lendemain, conseils pratiques

<http://www.ozone-info.ch> : site complet sur l'ozone

<http://www.sanimedia.ch> : information en santé publique